



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Réunion
APÉ Rose des Vents
Mardi 4 mars 2025 à 19 h 30
Rencontre virtuelle sur Zoom
Procès-verbal

Présents (18)

Membres du conseil d'administration : Pascal Simonpietri (président), Katie Harding (secrétaire), Servane Phillips, Yannick Le Carré, Raphaëlle Abitbol, Astrid Christoffersen

Excusés : Manuel Dias, Alexandre Kimmerley, Joëlle Michaud, Alix Mains, Martine Fathom,

Parents : Danielle Desgenais, Joel Castonguay-Bélanger, Delphine Czuba, Pasquale Cazobon-Sansfacon, Maider, Alexandra Carlier, Amine, Rossi, Souraya, Laurence Sauve

Direction : Sandrine Legay

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 37

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

Pascal fait une reconnaissance des territoires traditionnels.

3. Adoption de l'ordre du jour

Servane le propose et Pascal seconde. Adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2025

Servane le propose et Raphaëlle seconde. Adopté.

5. Présentation de la direction de l'école, Sandrine Legay

3 points :

Pavillon Rose des vents

Spectacle de la francophonie

La communauté était déçue de ne pas avoir eu de spectacle en décembre.

Avoir un projet commun est important pour le cerveau. Les élèves ont donc créé/écrit une chanson. Toutes les classes s'entraînent à chanter la chanson à la fin du spectacle.

2 spectacles (M-3 et 4-6) conçus par les élèves. Ils se sont rassemblés et ont pris des décisions.

1^{er} spectacle sur les animaux, qui décident de créer un langage commun

2^e spectacle sur les valeurs de la francophonie.

Au début, une reconnaissance des territoires sera donnée par la classe des Colibris dans le cadre de la réconciliation.

Hâte de le présenter.

Calendrier

1^{ère} partie du calendrier a été choisie l'année dernière.

Le calendrier sera envoyé au CA pour approbation puis transmis aux familles.

Révision de l'accès au bâtiment

Il y a beaucoup de va-et-vient au sein de l'école. Il faut assurer la sécurité des élèves. Le portail pour accéder à la cour des maternelles sera fermé après 8 h 40. Les personnes qui souhaitent accéder à l'école passeront ensuite par la porte principale.

Un badge de visiteur sera donné à chaque personne qui visite l'école. Ce sera plus simple pour les membres du personnel de repérer les personnes autres que le personnel.

Astrid précise que la sécurité des enfants est bien entendu une priorité, mais indique que la décision a été prise très tôt lundi matin et que certains parents ont été bloqués dans la cour.

La communication n'était pas bonne et nuit aux liens entre la communauté et l'école. Astrid se demande si c'est possible de parler de telles décisions entre parents avant de prendre une décision finale. Il faut penser aux parents et à cette nouvelle procédure si soudaine.

Astrid précise que nous avons déjà une telle procédure avec Isabelle et qu'elle n'a pas bien fonctionné.

Les parents de la maternelle se sont sentis exclus de la communauté par cette décision brusque.

Sandrine indique que la communication est sortie vendredi, car elle souhaitait que la garderie communique avec les parents d'abord.

Sandrine propose de se rencontrer pour en parler et trouver des solutions.

Il est important de garder les enfants en sécurité.

Astrid ne comprend pas pourquoi plusieurs parents ont été enfermés. Quel était ce besoin de sécurité si urgent?

Que se passera-t-il durant les journées hâtives? Durant les camps de vacances?

Les parents ont ressenti qu'ils étaient le problème.

Sandrine conseille à Astrid de parler au sdg, mais Astrid indique que les éducateurs sont dans leurs salles et donc pas disponibles.

Au nom des parents, une pétition va circuler pour garder le portail ouvert jusqu'à 9 h. Astrid pense que quelque chose a été brisé et que la communication n'est pas bonne.

Pasquale précise que les portes sont bel et bien fermées au VSB, mais que les portails de la cour restent ouverts pour des raisons de sécurité.

Comment le fait de fermer le portail à 8 h 40 change la sécurité des enfants?

Astrid a mal pour le personnel qui doit fermer le portail devant un parent.

Katie se demande comment s'est passée la projection du film vendredi dernier. Sandrine indique qu'elle était à l'annexe. Katie précise que ses enfants lui ont dit qu'ils n'avaient pas vu la fin du film et qu'ils sont allés jouer dehors, ce qui est dommage. Sandrine indique que les élèves finiront le film en classe. Servane se demande si elle a des informations au sujet de la 5^e année à l'annexe, mais Sandrine indique qu'elle n'en a pas encore.

6. Budget du CSF

Pascal parle du sondage. On a eu moins de temps pour y répondre cette année. Une semaine n'est pas suffisante.

Les frais des avocats sont énormes et le CSF devrait communiquer davantage avec les parents.

Le procès a commencé fin août et devrait se terminer début avril. Pascal précise le contexte. Un bail de 99 ans a été proposé par le VSB, mais le CSF a refusé.

Pascal se demande si les parents seraient d'accord pour organiser un rendez-vous avec le CA du CSF pour qu'ils décrivent leur stratégie plus en détail.

Raphaëlle se demande s'ils vont nous donner un retour sur le sondage, et Pascal répond qu'il devrait le faire, car il s'agit d'informations publiques.

On pense demander une rencontre avec le CA du CSF.

7. Points sur les événements à venir

Servane parle du budget du Carnaval (19 juin). Elle indique qu'on l'a augmenté pour que la pizza soit offerte aux enfants.

Le comité a dit à Servane que le budget actuel n'était pas suffisant. Il faudrait 700 \$ en plus. Servane dit qu'on peut se le permettre.

Danielle prend la parole et indique qu'il y a beaucoup de personnes qui viennent (les frères et sœurs, la prématernelle, les bénévoles, etc.). Elle pense que les fonds des repas des vendredis pourraient couvrir ces frais.

Modification du budget : ajout de 700 \$ au budget du Carnaval.

Sortie des 6^e année à Loon Lake en français

486 \$ par élève.

L'année dernière, l'école avait contribué plus de 250 \$ par élève, mais cette année cette contribution sera beaucoup moins élevée. 1 700 \$ total (soit 63 \$ par élève).

L'année dernière, 1 000 \$ avaient été reçus de la classe des 6^e année. Les parents n'avaient payé que plus de 100 \$.

Les parents devraient payer 320 \$ par élève, à cette date.

Danielle ajoute que nous organisons une vente de chocolats, un vide-grenier et une levée de fonds avec le recyclage des bouteilles.

Katie lui enverra les courriels de l'année dernière.

Prochaine rencontre le 15 avril 2025, à vérifier avec Sandrine

Levée de l'assemblée à 21 h 6